

STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHÉSIFS

8361-PEN

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

**Nom du Produit :** Stylo Décolleur d'Étiquettes et d'Adhésifs**Code FDS:** 8361-Pen**Pièces Connexes #** 8361-P

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Décollant d'étiquettes et d'adhésifs**Usage contre-indiqué :** Non disponible

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**

MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA

MG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA

**☎** +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)**WEB** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**☎** +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente):** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence




**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**  
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7  
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS**
**8361-PEN**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère		Catégorie	Mention	Symbole
Danger par aspiration		1	Danger	Santé
Sensibilisation	Cutanée	1	Attention	Exclamation
Irritation Cutanée		2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Certains Organes Cibles	Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Liquide inflammable		3	Attention	Flamme
Danger Pour l'Environnement	Tox. Aqua. Chron.	1	Attention	Environnement


*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>DANGER</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
	H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H315 : Provoque une irritation cutanée H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
	H226 : Liquide et vapeur inflammables

*Suite de section sur la page suivante*

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS**
**8361-PEN**

	<p>H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; entraines des effets néfaste à long terme.</p>
<p><b>Prévention</b></p> <p>P102</p> <p>P210</p> <p>P243</p> <p>P261</p> <p>P271</p> <p>P233</p> <p>P272</p> <p>P280</p> <p>P264</p> <p>P273</p>	<p><b>Conseils de Prudence</b></p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et d'autre source d'ignition. Ne pas fumer.</p> <p>Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.</p> <p>Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs.</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.</p> <p>Se laver soigneusement les mains après manipulation.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p>
<p><b>Intervention</b></p> <p>P370 + P378</p> <p>P301 + P310, P331</p> <p>P302 + P352</p> <p>P333 + P313</p> <p>P362 + P364</p> <p>P304 + P340, P312</p> <p>P391</p>	<p><b>Conseils de Prudence</b></p> <p>En cas d'incendie: Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisé pour éteindre.</p> <p>EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.</p> <p>En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanées : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.</p> <p>Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. .</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

*Suite de section sur la page suivante*

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN**

Continuation...

<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Dangers Non Classifiés Ailleurs**

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>

**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

<b>No. CAS</b>	<b>Nom Chimique</b>	<b>%(Poids/Poids)</b>
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	73%
5989-27-5	D-Limonène	27%

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 4 : Premiers Soins**

<i>Condition d'Exposition</i>	<i>Code SGH: Conseils de Prudence</i>
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU</b>	P302 + P352, P333 + 313, P362 + P364
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>irritation, rougeur, peau sèche</i>
<b>Intervention</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>EN CAS D'INGESTION</b>	P301 + P310, P331
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>nausée, maux de gorge, diarrhée, étourdissement</i>
<b>Intervention</b>	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
<b>EN CAS D'INHALATION</b>	P304 + P340, P312
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>étourdissement, somnolence, maux de tête, nausée, perte de conscience</i>
<b>Intervention</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX</b>	P305 + P351 + P338
<b>Symptômes Immédiat</b>	<i>rougeur</i>
<b>Intervention</b>	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**

<b>Moyens d'extinctions</b>	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.
<b>Danger Spécifiques</b>	Le liquide peut flotter sur l'eau et s'enflammer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.
<b>Produits de Combustion</b>	Produit des oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ).
<b>Pompier</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Éviter de respirer le brouillard ou vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Sans objet
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Ne pas rincer aux égouts. Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et d'autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**Manutention**

Porter des gants de protections.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS**
**8361-PEN**
**Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle**
**Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
distillats légers (pétrole), hydrotraités	ACGIH	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada BC	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada ON	200 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi
d-limonène	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA WEEL <sup>a)</sup>	30 ppm	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	Non établi	Non établi
	Canada ON	Non établi	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins).

Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Workplace Environmental Exposure Limit

**Paramètres de Contrôles**
**Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

*Suite de section sur la page suivante*



**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Equipment de Protection Individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	<p>Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Veiller à ce que les lunettes ont des écrans de protection latérales.</p>
<b>Protection de la Peau</b>	<p>En cas de contact probable, porter des gants de protection en nitrile, néoprène, PVC ou d'autres gants chimiquement résistant.</p> <p>Pour des contacts occasionnels, vous pouvez utiliser des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.</p>
<b>Protection Respiratoire</b>	<p>Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards / vapeurs / aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.</p> <p>Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.</p> <p><b>RECOMMANDATION :</b> Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.</p>

**Hygiène Préventives**

Lavez-vous les mains après l'usage du produit.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS**
**8361-PEN**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	0.6%
<b>Apparence</b>	liquide sans couleur	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité<sup>b)</sup></b>	7.0%
<b>Odeur</b>	Zest d'orange	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C</b>	<4 hPa [<3 mmHg]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Non disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>4.7 (Air =1)
<b>pH</b>	Non disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	0.82
<b>Point de fusion/ Point de Congélation</b>	Non disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Légèrement soluble
<b>Point d'Ébullition<sup>a)</sup></b>	≥176 °C [≥349 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Non disponible
<b>Point d'Éclair<sup>b)</sup></b>	≥43 °C [≥110 °F]	<b>Température d'Auto-inflammation<sup>b)</sup></b>	≥216 °C [≥473 °F]
<b>Taux d'Évaporation</b>	<0.3 (ButAc = 1)	<b>Température de Décomposition</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible	<b>Viscosité @40 °C</b>	<20.5 mm <sup>2</sup> /s

a) La valeur du point d'ébullition est basés sur le D-limonène, qui a la valeur la plus basse.

b) Selon le distillats légers (pétrole), hydrotraités, qui est l'ingrédient avec la plus basse valeur.

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Non disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les flammes nues, les sources d'ignitions, les températures excessives, et les substances incompatibles
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Oxydants forts, acides forts
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Peut provoquer de la rougeur.
<b>Peau</b>	Peut provoquer de la rougeur, de l'irritation de la peau, et de la peau sèche.
<b>Inhalation</b>	Peut causer de l'étourdissement, de la somnolence, ou des maux de têtes (en doses extrêmes : une perte de conscience).
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une nausée, maux de gorge, ou la diarrhée (Voir aussi les symptômes d'inhalation.)
<b>Chronique</b>	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement de la peau, le dégraissage de la peau.  L'exposition à long terme peut conduire à une réaction allergique de la peau chez certaines personnes.

**Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
distillats légers (pétrole), hydrotraités	>8 000 mg/kg Rat	>4 000 mg/kg Lapin	>2 500 ppm 4 h Rat
D` limonène	4 400 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	Non disponible

*Note* : Les limites de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d'ECHA furent consultées. Les fiches de données de sécurité des fournisseurs furent aussi consultées.

*Suite de section sur la page suivante*

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Le distillats légers (pétrole), hydrotraités et le d-limonène provoquent une irritation cutanée.

**Lésions/irritation des yeux**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire et de la peau**

(risque de réactions allergiques)

Le D-limonène peut provoqué une sensibilisation dermique d'après des études sur les animaux.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Aucuns ingrédients ne sont répertoriés comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

L'inhalation du distillats légers (pétrole), hydrotraités peut affecter le système nerveux central.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger d'aspiration**

Le contenu liquide est classifié comme danger d'aspiration de catégorie 1. Il est composé de distillat de pétrole et de D-limonène; et la viscosité cinématique du mélange est de <20.5 mm<sup>2</sup>/s à 40 °C.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

La composante de distillats légers (pétrole), hydrotraités a une toxicité aquatique chronique de catégorie 2.

La composante de D-limonène a une toxicité aquatique chronique de catégorie 1 (biodégradable, avec CL50 minimale 96 h de 0.702 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule); CE50 48 h de 69.9 mg/L Daphnia magna (Puce d'eau)).

**Écotoxicité Aiguë**

Catégorie 1

Très toxiques pour les organismes aquatiques.

**Écotoxicité Chronique**

Catégorie 1

Très toxiques pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfaste à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir el produit répandu.

**Biodégradation**

Présumé comme étant intrinsèquement biodégradable. Les constituants volatils s'oxydent rapidement dans l'air par réaction photochimique.

**Autres Effets**

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

COV (EPA, LCPE) = 100%

COV avec l'exemption de pression de vapeur faible= 27% [218 g/L]

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

**Référent aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses);  
**Réglementation des É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185)

Tailles de 5 L ou moins

Quantité Limitée

**Voie Aérienne**

**Référent aux réglementations sur le transport des marchandises dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Tailles de 30 mL ou moins

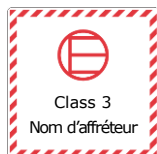
Quantités Exceptées

**Numéro UN** : UN3295**Appellation Réglementaire** :  
HYDROCARBURES, LIQUIDES, n.s.a.**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : III**Polluant Marin** : OuiPoint d'Éclair  $\geq 43$  °C [ $\geq 110$  °F]**Voie Maritime**

**Référent a la régulation IMDG.**

Tailles de 30 mL ou moins

Quantités Exceptées

**Numéro UN** : UN3295**Appellation Réglementaire** :  
HYDROCARBURES, LIQUIDES, n.s.a.**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : III**Polluant Marin** : OuiPoint d'Éclair  $\geq 43$  °C [ $\geq 110$  °F]

**Note: L'expéditeur qui manutentionnent, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.**

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

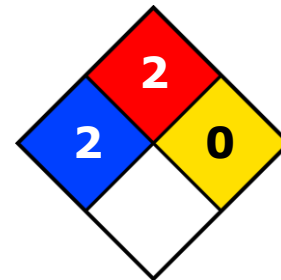
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS et la LES.

**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de donné et l'étiquetage sont conforment aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

**USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>*</b>	<b>2</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>		<b>2</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>		<b>0</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>		

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA (Clean Air Act, USA)**

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

*Suite de section sur la page suivante*

**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de produits qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section '313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372'.

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, révision Sept 2, 2011, É.-U.).

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie

**Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations****Préparé par** le département de réglementation de MG Chemicals**Date de Création** 05 mars 2020**Annule et Remplace** 01 septembre 2015**Changement Effectué** : Changement des numéros de téléphone d'urgence.**Références**

1) ACGIH 2013 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2013).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

*Suite de section sur la page suivante*



**STYLO DÉCOLLEUR D'ÉTIQUETTES ET D'ADHESIFS****8361-PEN****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS )
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courrielle : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : 1-905-331-1396

**Adresses***Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

*Siège Social*

9347-193rd Street  
Surrey, British Columbia, Canada  
V4N 4E7

**Désistement**

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûrs, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.